



Aide au retour: un changement de perspective

Aide au retour concrète

Sénégal, Région Tambacounda



En janvier 2016, M. D. est retourné volontairement au Sénégal. Avant son retour, il avait élaboré un projet de réintégration avec le soutien du Conseil en vue de retour. Il demandait de pouvoir investir son aide au projet dans un élevage de bétail, vu qu'il possédait déjà de l'expérience professionnelle pertinente dans ce domaine. Après la vérification de sa demande, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a approuvé son aide à l'aide de réintégration.

Peu après son retour, M. D. a visité le bureau de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) sur place afin de pouvoir commencer la mise en œuvre de son projet. Quelques semaines plus tard, avec l'aide au retour octroyée par le SEM, Mr. D. a pu se procurer onze vaches ainsi qu'un taureau.



Un employé de l'OIM a visité le projet d'élevage de bétail de M. D. en juin 2016 pour évaluer la situation sur place. M. D. disait que le projet lui avait facilité la réintégration. Pendant la mise en œuvre de son projet, aucune difficulté particulière n'a été rencontrée. Les revenus tirés de son élevage lui permettent de financer sa propre subsistance. De plus, M. D. embauche une capacité de travail supplémentaire.

M. D. est très satisfait avec sa situation actuelle et voit donc son futur dans sa région au Sénégal, où il voudrait agrandir son élevage de bétail. Le seul défi identifié par M. D. est la baisse de pluviométrie, qui a un impact négatif sur son agriculture.



Dans de nombreux pays d'Europe, le concept de l'aide au retour s'est imposé et a fait ses preuves en tant que solution humanitaire en même temps qu'avantageuse. Le but de l'aide au retour est de combiner les intérêts justifiés des migrantes et migrants avec les intérêts de la Suisse et des pays d'origine. L'aide au retour contribue à un retour durable et couronné de succès. Elle est fixée de façon à exclure les effets d'attraction non souhaités vers la Suisse.

SEM/OIM, juillet 2016